

Monsieur Rémy RIOUX, Directeur général de l'Agence Française de Développement (AFD), demeurant à Paris 12ème, 5, rue Roland Barthes,

Nommé à cette fonction par décret en date du 25 mai 2016, publié au Journal Officiel de la République Française le 26 mai 2016,

Agissant au nom de l'Agence Française de Développement, établissement public à caractère industriel et commercial ayant son siège sis à Paris 12ème, 5, rue Roland Barthes, N° TVA intracommunautaire FR 80 775 665 599 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 775 665599 RCS Paris - 1998B10580, dont les statuts sont codifiés aux articles R.513-22 à R 513-42 du Code Monétaire et Financier,

En vertu de :

- L'article R 513-33 dudit Code

DONNE par les présentes, délégation à :

Madame Audrey DE GARIDEL, juriste au sein de la Société de Promotion et Participation pour la coopération économique (ci-après « PROPARCO ») appartenant au groupe Agence Française de Développement (ci-après « AFD »), à l'effet de :

- Signer avec l'agence Amsterdam Housing/Parker Williams, le bail relatif à la location de l'appartement situé à Keizersgracht 225 - 1016 DV - à Amsterdam aux Pays-Bas, comprenant 2 chambres pour un prix de 2.650€, pour une durée d'un an, dans le cadre de sa mise à disposition à la Direction Juridique du FMO.
- Accomplir tous actes relatifs à cette location, y compris tous les actes relatifs aux démarches et procédures nécessaires;
- Accomplir tous actes relatifs au paiement de tous droits d'enregistrement dus en relation avec cette location.

La présente décision entre en vigueur le lendemain de sa publication sur le site internet de l'AFD, conformément à l'article 2 de la décision relative à la publication des décisions portant délégation au sein de l'Agence Française de Développement, publiée au Bulletin officiel du ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, du ministère du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, n°38- janvier-février 2011, page 123.

Fait à Paris, le 04 juillet 2016
En 2 exemplaires

Le Directeur général
Rémy RIOUX